

EESP

ÉCOLE EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ PRIVÉE

DEPUIS 2012



DEVENIR

PROFESSIONNEL

DE LA SÛRETÉ
DE LA SÉCURITÉ INCENDIE
ET DU SECOURISME

CANDIDATURE EN LIGNE SUR : WWW.EESP.FR
RECRUTEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



FORMATION D'UN AN EN ALTERNANCE AGENT DE PRÉVENTION DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ

BÉNÉDICTE DEFFRENNES
DIRECTRICE PÉDAGOGIQUE DE L'EESP

■ **Formation en alternance** - 30ans : contrat d'apprentissage / + 30 ans contrat de professionnalisation
FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE

EN SUIVANT CETTE FORMATION, LES APPRENANTS OBTIENNENT [5 DIPLÔMES]
TITRE RNCP + TFP-APS + SSIAP1 + SST + PSE1

MODULES PÉDAGOGIQUES

Devenir Agent de Prévention de Sûreté et Sécurité

Accueil du public

- Environnement juridique de la sécurité privée
- Gestion de conflit et situation conflictuelle dégradée
- Modalité d'appréhension
- Sensibilisation aux risques terroristes
- Palpation et inspection visuelle de bagage
- Événementiel
- Gestion des risques
- Risques professionnels
- Outils informatiques et compte-rendu
- Accueil et contrôle d'accès
- Surveillance et gardiennage

Secours et assistance aux personnes

- Prévention du danger
- Secours aux personnes
- Alerte des secours

Prévention et lutte contre l'incendie

- Prévention des risques d'incendie
- Évacuation des personnes
- Alerte et sécurisation du site

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Matières annexes en plus de la formation

- Français** - écrit et oral
- Anglais** - métier de la sécurité
- Gestion du stress** - conflit dégradé : appréhender la situation sans se mettre en danger
- Formation luxe** - savoir être / savoir vivre
- Profiling**
- Gestion de mouvement de foule et de panique**
- Sensibilisation aux risques d'intrusion Management**

VISITES «HORS LES MURS»

Découvrir des lieux en plus de la formation

- Visite du service sécurité incendie du Château de Versailles
- Centre de secours de Versailles
- Hôtel de luxe
- Visite ERP
- Visite IGH



TITRE RNCP DE NIVEAU 3
d'Agent de Prévention
de Sûreté et de Sécurité

FORMATIONS INITIALES ET RECYCLAGES

TFP-APS / MAC-APS / ASRA / SSIAP 1 - 2 - 3
REC RAN SSIAP 1 - 2 / SST / MAC-SST / PSE1



1. LES FORMATIONS DU PÔLE SECOURISME

Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise (SST). La formation PSE1 est destinée à permettre à une personne d'intervenir en équipe et avec du matériel sur un malaise ou un accident, en effectuant des actes de prompt secours.

1.1 : FORMATION SST

Sauveteur Secouriste du Travail (14H)

Au terme de la formation, le SST sera en mesure de rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir la victime jusqu'à sa prise en charge par les secours.

Certification INRS

1.2 : FORMATION MAC SST

Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail (7H)

Au terme de la formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

Certification INRS

1.3 : FORMATION PSE 1

Premier Secours en Equipe, niveau 1 (35H)

Au terme de la formation, l'apprenant a les capacités nécessaires pour porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services de secours.

Diplôme PSE 1



2. LES FORMATIONS DU PÔLE SÛRETÉ

STÉPHANE CHAPPEY
DIRECTEUR DU PÔLE SÛRETÉ



Le travail de l'APS consiste principalement en des missions d'accueil et de contrôle d'accès, de ronde de surveillance, de contrôle du respect des consignes de sécurité du site, d'intervention de première urgence, d'alerte et de guidage des équipes de secours, de rédaction des rapports d'événements ou d'activité.
La formation CQP-APS permet d'obtenir la délivrance de la carte d'agent de sécurité nécessaire pour exercer ce métier, tandis que le MAC-APS permet le renouvellement de la carte professionnelle de l'Agent de Prévention et de Sécurité.



2.1 FORMATION APS

Titre à Finalité Professionnelle
Agent de Prévention et de Sécurité (175H)

Au terme de la formation, l'APS assure la protection des biens ainsi que celle des personnes physiques ou morales.

Titre CPNEFP

2.2 FORMATION MAC APS

Maintien des acquis et des compétences
Agent de Prévention et de Sécurité (24H)

Au terme de la formation, l'APS pourra poursuivre ses activités d'agent de prévention et de sécurité.

Attestation CNAPS

2.3 FORMATION ASRA

Agent de Sécurité Renforcé Armé
catégorie D (77H)

Au terme de la formation, l'ASRA sera habilité à porter une arme s'il travaille dans des conditions où sa vie est mise en danger, sous l'autorisation préfectorale.

Titre RNCP Unafos



3. LES FORMATIONS DU PÔLE SÉCURITÉ INCENDIE

PASCAL DE PEYRELONGUE
DIRECTEUR DU PÔLE SÉCURITÉ INCENDIE



En France, le service de sécurité incendie et d'assistance à personnes, abrégé SSIAP, est composé d'au moins trois agents. Il ne s'agit pas d'un service d'urgence public : les personnels SSIAP sont des salariés (ou sous-traitants) d'un établissement. Trois catégories de personnels sont présents dans un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes : L'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (titulaire du diplôme SSIAP1), le chef d'équipe sécurité incendie et d'assistance à personnes (titulaire du SSIAP2), le chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (titulaire du SSIAP3)



3.1 : FORMATION SSIAP 1

Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (70H)

Au terme de la formation, l'apprenant a les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens, au sein des ERP

(Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeuble de Grande Hauteur).

Diplôme SSIAP 1 - Recyclage SSIAP 1 - Remise à niveau SSIAP 1

3.2 : FORMATION SSIAP 2

Chef d'Équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (70H)

Au terme de la formation, l'apprenant est en mesure d'encadrer et de former l'équipe de sécurité incendie, de diriger le poste de sécurité lors des sinistres, de gérer les opérations d'entretien des moyens de secours au sein des ERP et des IGH

Diplôme SSIAP 2 - Recyclage SSIAP 2 - Remise à niveau SSIAP 2

3.3 : FORMATION SSIAP 3

Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (216H)

Au terme de la formation, l'apprenant sera à même de diriger un service de sécurité incendie au sein d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) et d'un IGH (Immeuble de Grande Hauteur).

Diplôme SSIAP 3 - Recyclage SSIAP 3 - Remise à niveau SSIAP 3

LES CERTIFICATIONS DE L'EESP





ECOLE EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ PRIVÉE DEPUIS 2012

BENOÎT DE SAINT SERIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Qu'est ce que l'EESP ?

L'EESP a pour objectif de répondre à la très forte demande des sociétés de sécurité privée mais également des services internes de sécurité dans les grandes entreprises, à la recherche d'agent(es) de sécurité privée qui sont amenés à prendre à moyens termes des responsabilités.



CONTACTER FACILEMENT L'EESP



BÉNÉDICTE DEFFRENNES
DIRECTRICE PÉDAGOGIQUE

MAIL : benedicte.deffrennes@eesp.fr



ANNE HÊME DE LACOTTE
COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE

MAIL : anne.hemedelacotte@eesp.fr

Pour obtenir plus d'informations, connaître les prérequis pour accéder aux formations, les programmes et le contenu pédagogique :

CONTACTEZ-NOUS

- Site internet : www.eesp.fr
- Par mail : contact@eesp.fr
- Par téléphone : 07.68.58.77.69

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE (C'EST GRATUIT)

Sur le site internet : www.eesp.fr/candidature-en-ligne/
dans la rubrique « candidature en ligne »
Recrutement tout au long de l'année

PARTENAIRES :



NOUS RETROUVER

[eesp.versailles](https://www.facebook.com/eesp.versailles) | [eesp](https://www.linkedin.com/company/eesp) | [eesp.versailles](https://www.instagram.com/eesp.versailles) | 7 rue des Réservoirs, 78000 Versailles

Groupe EEIË - SIRET 492 038 930 00011 - CODE APE : 8559A

Déclaration d'activité n°11 78 80337 78, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Autorisation d'exercice du CNAPS : FOR-078-2026-09-10-20210587817

Agrément SSIAP n°078-0012 de la Préfecture des Yvelines : Arrêté du 12 décembre 2017

Habilitation INRS 1287004/2017/SST-01/O/12

